

PREMIERE VICE-PRIMATURE

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA PREVOYANCE
SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION
DES COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE

SECRETARIAT PERMANENT



Compte Rendu de l'Atelier de Restitution Officielle des Résultats des Comptes de la Santé 2014

L'an deux mille seize le mercredi vingt-trois mars s'est tenu dans la salle EBENDJE de l'hôtel Méridien Ré-Ndama l'atelier de restitution officielle des résultats des Comptes de la Santé 2014.

Le programme de déroulement de la cérémonie joint au dit rapport a été décliné au début de l'atelier par le maitre de cérémonie. Il s'est déroulé en deux phases.

1. Phase protocolaire et de présentation des résultats globaux :

Le Représentant de l'OMS, Monsieur Boureima HAMA SAMBO a remercié dans son allocution de circonstance, les plus Hautes Autorités de la République pour avoir permis la réalisation de cette importante activité.

Le Premier Vice Premier Ministre, Ministre de la Santé, de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale, Monsieur Paul BIYOGHE MBA a dans son allocution d'ouverture, remercié tout d'abord l'ensemble des participants pour leur présence massive à cette cérémonie.

Il a rappelé que notre système de santé est encore confronté à plusieurs défis que notre pays doit relever.

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- Les résultats obtenus relèvent que les dépenses totales de santé sont de **292 803 832 404,43 FCFA**. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à et **227 658 319 556,98 FCFA** et la formation du capital à **65 145 512 847,46 FCFA**.

Ces dépenses représentent **3% du PIB** Les dépenses de santé per capita sont évaluées à **151 064 FCFA**.

- Comme pour les précédents comptes, les dépenses publiques de santé représentent moins de 15% des dépenses totales de gouvernement (proportion recommandée par la Déclaration des Chefs d'Etats au sommet d'ABUJA en 2001), soit 9%.
- Le Gouvernement reste le plus gros bailleur de la santé au Gabon et finance pour plus de 68,71%% des dépenses courantes de santé (DCS).
- Les ménages sont les deuxièmes plus gros contributeurs du financement de la santé. Leurs dépenses restent élevées par rapport aux dépenses de fonctionnement (DCS), mais tournent autour de 20% comme recommandé par l'OMS si nous les rapportons aux dépenses totales de santé (DTS).
- Plus de 57,34% des dépenses des ménages restent associées à la consommation de médicaments.
- Les dépenses de la CNAMGS sont en nette augmentation et passent de 14% à 16,05% des dépenses courantes de santé entre 2013 et 2014.
- Les dépenses liées aux établissements de médecine de proximité (hôpitaux départementaux, centres de santé, dispensaires, services maternelles et infantiles) ne représentent que 11% des dépenses courantes de santé ;
- Les soins préventifs ne représentent qu'une faible proportion des dépenses courantes de santé, soit 6,07% ;
- Les dépenses liées aux maladies non transmissibles qui représentent 34,31% des dépenses courantes de santé, sont devenues le premier poste de dépense devant les maladies transmissibles et la santé de la mère et de l'enfant ;
- Le paludisme reste le premier poste de dépenses de santé pour les maladies et représente 9,5%.

2. Phase de présentation détaillée des résultats :

Cette seconde phase de l'atelier était organisée en deux sessions respectivement de deux et six présentations chacune, suivies de discussions.

Session 1 :

- Présentation des résultats globaux
- Présentation de l'évolution des dépenses de santé

Session 2 :

- Dépenses du régime de l'administration publique ;
- Dépenses des régimes contributifs obligatoires et de paiements volontaires privés de soins de santé ;
- Dépenses des ménages ;
- Dépenses du reste du monde ;
- Dépenses de formation de capital ;
- Dépenses par régions sanitaires.

Après de nombreux échanges entre les participants, des recommandations et réflexions fortes ont été formulées à l'endroit du gouvernement, du Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociales, des assurances partenaires au développement et de la société civile.

RECOMMANDATIONS

Aux titres des recommandations, il ressort :

Au Gouvernement :

- Augmenter des dépenses de santé à hauteur des 15% des dépenses totales du gouvernement, comme recommandé par le sommet des Chefs d'Etats d'Abuja ;
- Elaborer le prochain PNDS en tenant compte des principales observations faites à la suite des résultats des comptes de la santé depuis 2010 ;
- Réorienter prioritairement les 6% du financement additionnel de la santé vers les activités de prévention, de médecine de proximité et itinérante et des maladies non transmissibles ;
- Ouvrir le débat sur les dépenses pharmaceutiques (administration publiques, assurances ménages)
- Rendre opérationnel les départements sanitaires

Aux compagnies d'assurances :

Faire participer les assurances sociales et privées au financement des activités de promotion de la santé et de prévention des maladies.

Aux partenaires au développement :

Poursuivre l'appui technique et financier dans la lutte contre les maladies (surtout les MNT).

Fait à Libreville, le 28 mars 2016.

Le Coordonnateur

Docteur Ange MIBINDZOU MOUELET

Les Secrétaires de séance

ANGUEZOMO MBA Marie Laure

ADA MBOULOU Solange